

PARLEMENT WALLON

SESSION 2003-2004

12 FÉVRIER 2004

PROPOSITION DE RÉSOLUTION

visant à reconnaître la chaîne des terrils wallons

déposée par

MM. Ph. Charlier et Consorts

PROPOSITION DE RÉSOLUTION

visant à reconnaître la chaîne des terrils wallons

Le Parlement wallon,

Considérant que

1. La chaîne des terrils forme un élément clé de notre patrimoine

- La chaîne des terrils est un symbole du passé industriel de notre région.

- La chaîne des terrils marque le paysage wallon et fait partie de notre patrimoine régional, tant sur le plan de notre identité wallonne que sur les plans historique, paysager, écologique et culturel.

- La chaîne des terrils représente une chaîne unique en son genre en Europe et dans le monde. Elle compte quelque trois cent trente sommets et s'étend sur un linéaire de plus de 200 km, allant du Borinage au plateau de Herve.

2. La chaîne des terrils contribue au développement d'espèces et d'habitats qui méritent notre protection

- La chaîne des terrils associe aujourd'hui un ensemble de biotopes et de microclimats tout à fait particuliers et permet dans son ensemble le développement d'une faune et d'une flore remarquables. Elle mérite qu'on lui accorde une protection particulière.

3. La chaîne des terrils est un lieu de convivialité

- La chaîne des terrils représente aussi un ensemble de sites de détente et d'évasion, des îlots de nature et de véritables poumons verts à proximité des villes.

- La chaîne des terrils, telle qu'elle a été mise en valeur dans le nord de la France (Nord-Pas-de-Calais), nous montre que les terrils peuvent être, non seulement des lieux de vie naturelle (habitats, faune et flore), mais aussi des lieux de vie sociale (jardins sauvages publics, terrains d'aventures et sportifs, laboratoires biologiques, sites historiques et culturels).

4. La chaîne des terrils exprime la confiance et l'image forte d'une région

- La chaîne des terrils forme un habitat d'exception créé par les habitants de l'ancien bassin minier et dont ils peuvent être fiers. Dans la chaîne des terrils ne se trouvent pas seulement les racines d'une flore particulière mais celles de toute une population caractéristique, que d'aucuns appellent «l'ethnie minière».

- La chaîne des terrils est l'image forte d'une région, d'une histoire et d'une population. Elle constitue un fondement légitime de la confiance et de la fierté de ses habitants.

5. La chaîne des terrils est la base d'un développement nouveau

- La chaîne des terrils nous offre une richesse patrimoniale exceptionnelle à notre porte, un lieu de convivialité, l'expression d'une confiance et d'une image forte pour envisager le futur. La chaîne des terrils est un vestige du pays noir, symbole d'une conversion réussie, celle du pays noir devenu vert.

- De nombreuses associations wallonnes sont prêtes à développer des projets écologiques, ludiques, pédagogiques, touristiques et culturels, pour la valorisation générale de la chaîne des terrils, de l'ancien bassin minier et de son attrait encore insoupçonné.

6. Certains terrils ont été détruits, d'autres sont toujours menacés

- Certains terrils, symboles de toute une région, font encore malheureusement l'objet de projets d'exploitation.

Appelle le Gouvernement wallon :

- à cartographier le cadastre des terrils ;
- à reconnaître la chaîne des terrils en Wallonie, à l'instar de la chaîne des terrils dans le Nord-Pas-de-Calais en France, à désigner ceux qui en font partie et à en préciser la vocation ;
- à lui accorder un statut de protection spéciale (à titre d'exemple: réserve naturelle, parc naturel, site Natura 2000, classement monuments et sites, P.C.D.N. ...);
- à favoriser les partenariats avec les autorités locales et les associations en vue d'assurer la sauvegarde de ce patrimoine particulier et d'y mener, en parfaite harmonie avec les écosystèmes, des activités sportives, pédagogiques, touristiques et culturelles ;
- à favoriser la promotion de ce patrimoine en tant que tel et dans la perspective de l'épanouissement et du développement d'une région qui a été marquée par les difficultés socio-économiques.

Ph. CHARLIER
X. DESGAIN